



EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

Titre professionnel Canalisateur

(niveau 3)

RNCP 38 078 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38078/>

PUBLIC VISÉ

Candidats âgés de 16 à 29 ans révolus. Sans restriction d'âge dans le cas où le candidat est officiellement reconnu travailleur handicapé ou sportif de haut niveau, ou s'il envisage de créer ou reprendre une entreprise supposant l'obtention du diplôme

Trouver un maître d'apprentissage

DURÉE

1 an – 520 heures

PROCHAINE SESSION

De septembre 2024 à juillet 2025

PRÉSENCE AU CFA

Les jeudis et les premières semaines des vacances scolaires

NOMBRE DE PLACES

15

MODALITÉS & DÉLAI D'ACCÈS

Prise de contact sous 7 jours

Sur entretien et dossier. Validation de la candidature sous réserve de signature du contrat d'apprentissage

Objectifs professionnels

Préparer l'apprenti.e à l'acquisition de compétences techniques, savoirs et savoir-faire qui lui permettront d'exercer son activité future. A l'issue, il.elle sera capable de :

- Réaliser des opérations connexes à la pose d'une canalisation enterrée
- Construire un réseau d'assainissement en tranchée ouverte
- Construire un réseau d'adduction d'eau potable en tranchée ouverte

Notre valeur ajoutée

Afin de favoriser l'autonomie et l'employabilité des bénéficiaires en fin de cursus, notre centre propose à tous ses apprenti.e.s :

- Voyage culturel et linguistique
- Formation Sauveteur Secouriste du Travail + Formation Mini Pelle
- Participation à des journées de sensibilisation (HDF Propres, Lutte contre le Harcèlement Scolaire, Octobre Rose, Égalité Hommes Femmes...)

Afin d'accompagner les apprenti.e.s tout au long de leur parcours :

- Existence d'un point écoute (entretien individualisé)
- Service dédié à la recherche de contrat et à l'insertion professionnelle : melanie.duval@jeanbosco-guines.fr
- Service mobilité du CFA Jean Bosco : mobilite@cfajeambosco.fr
- Participation à des ateliers de techniques de recherche d'emploi, coaching...

Nouvelle formation !



EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE

TARIF

Gratuit pour l'apprenti.e

Coût contrat : 7 441 €

Selon le décret n°2019-956 du 13 septembre 2019 «fixant les niveaux de prise en charge des contrats d'apprentissage». Le tarif de la formation est aligné sur le montant de la prise en charge de l'opérateur de compétences concerné. Il peut varier selon la convention collective dont dépend l'employeur de l'apprenti, et selon les besoins particuliers de celui-ci (complément de prise en charge pour les apprentis en situation de handicap). Zéro reste à charge pour l'entreprise du secteur privé.

Article L.6211-1: «La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal.» Les employeurs du secteur public répondent à l'article L.6227-6 du code du travail : «Les personnes morales mentionnées à l'article L.6227-1 prennent en charge les coûts de la formation de leurs apprentis dans les centres de formation d'apprentis qui les accueillent(...)», à l'exception du secteur public territorial qui bénéficie du décret n°2020-786 du 26 juin 2020 relatif aux modalités de mise en œuvre de la contribution du Centre national de la fonction publique territoriale au financement des frais de formation des apprentis employés par les collectivités territoriales et les établissements publics en relevant.

Dernière mise à jour : 26/08/2024

La pédagogie du Centre Jean Bosco

Cours en présentiel avec supports numériques. Salles informatiques. Mise en situation pratique. Utilisation de plateaux techniques dédiés agréés.

Individualisation des parcours

Parcours adapté à chaque profil

Accessibilité handicap : Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite – réglementation ERP

Service Handicap de l'UFA : melanie.bourre@jeanbosco-guines.fr

Modalités d'évaluation

Évaluation des compétences au fil de la formation, mises en situation pratique, bulletin semestriel à l'issue d'un conseil de classe.

Validation /Sanction (certificateur)

Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités

Date d'enregistrement de la certification : 29/10/2023

Perspectives post formation

Insertion professionnelle ou Titre professionnel Maçon VRD au centre Jean Bosco

Débouchés Professionnels : Poseur de canalisations ou poseur en canalisation, Poseur canalisateur, Agent d'entretien ou d'exploitation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, Fontainier.

Équivalence : Non

Passerelle : Non

Le salaire de l'apprenti.e en Bâtiment Travaux publics (BTP)

Pourcentage du SMIC BRUT Mensuel : 1 766,92€ - sur la base de 35 h

1 AN

<18 ans BTP	40% soit 708,77€
18 à 20 ans BTP	50% soit 883,46€
21 à 25 ans BTP	55% soit 971,81€
26 ans et + BTP	100% soit 1 766,92€

